



RAPPORT ANNUEL 2022

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE D'EAU POTABLE



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable

(Application de l'article L-2224-5 du CGCT)



Année 2022

PREAMBULE

L'année 2022 a permis de voir émerger des projets d'ampleurs pour la direction eau et réseaux. Tout en contribuant à l'amélioration du fonctionnement de la direction, de nouvelles missions sont apparues permettant d'améliorer significativement les services publics d'eau et d'assainissement et donc d'optimiser le service rendu à nos usagers.

Après la mise en service des châteaux d'eau de Lens et Bully les Mines, l'année 2022 a permis de réhabiliter le château de Liévin et de Lens.

Parce que les précipitations sont de moins en moins prévisibles, la direction a souhaité optimiser la gestion de la ressource en mettant une gestion dynamique, s'appuyant sur l'abondance de certaines ressources tout en préservant les plus fragiles.

Ce rapport vous présente le bilan des actions menées pour l'année 2022 dans la dynamique de la stratégie voulue par les élus autour de questions centrales que sont la gestion de la ressource, la lutte contre les inondations et la préservation du milieu naturel, tout en assurant un volet de transmission et de pédagogie.

PRESENTATION

Le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin dispose de ressources multiples. Le patrimoine de notre collectivité se compose d'une trentaine de captages d'eau répartis dans 14 communes.

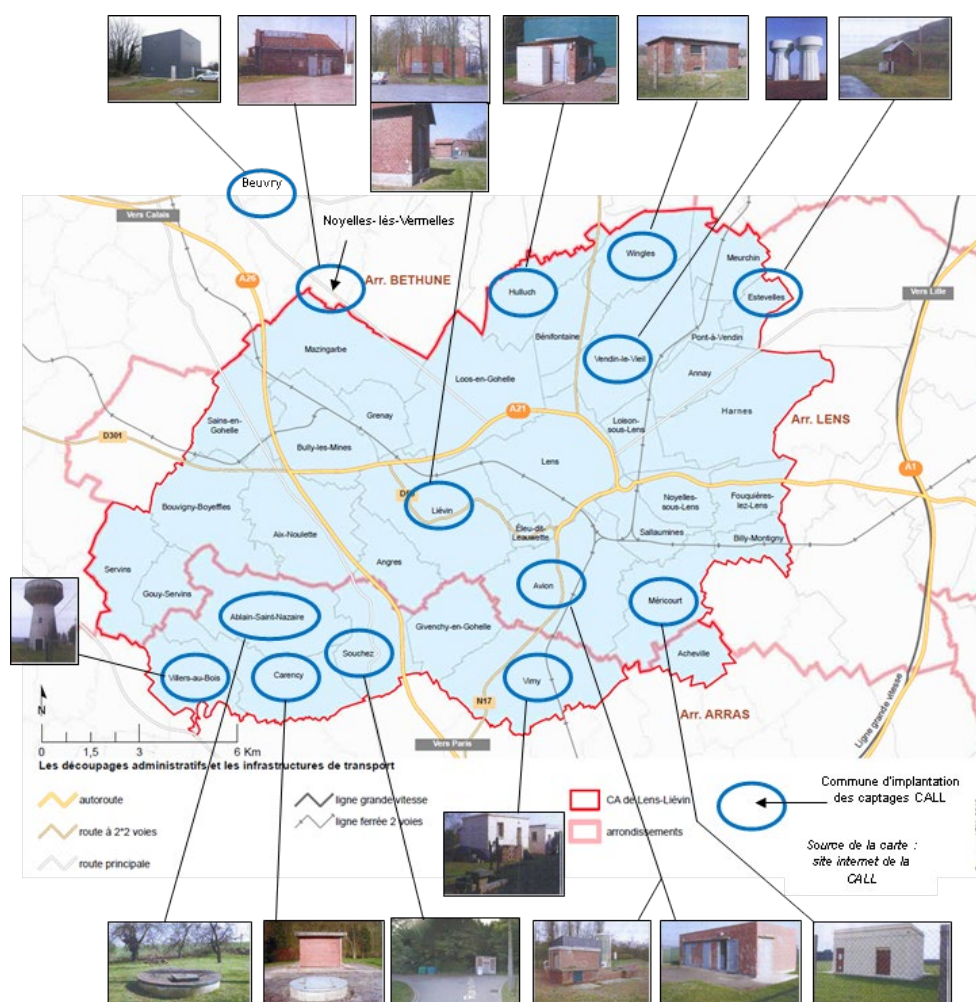
L'eau potable distribuée sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin provient de la nappe de la craie par 17 captages dont notamment ceux de Wingles. L'héritage de notre territoire se traduit par une ressource impactée par les nitrates. C'est ainsi que sept unités de dénitratisation permettent de distribuer en permanence une eau parfaitement conforme.

Le rendement global du service public d'eau potable est cette année encore, trois points au-dessus de la moyenne régionale (autour de 80%), en dépit d'un taux de renouvellement de 0,37% (durée de vie des ouvrages de 300 ans).

01

SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Historiquement, le service public de production d'eau potable dispose de ressources diversifiées sur le territoire de la CALL. Il existe en effet 23 installations de production d'eau, réparties sur l'ensemble du territoire. 21 réservoirs permettent de jouer un rôle de tampon et assurer une répartition homogène pour nos administrés. En 2022, 11 765 137 m³ ont été mis en distribution. La carte ci-après reprend les principaux ouvrages de production.



Le contexte particulier de notre territoire a fait émerger, dès 2015, l'opération de reconquête de la qualité de l'eau, qui rentre progressivement dans une démarche plus opérationnelle et plus engageante à la demande des services de l'Etat.

02

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Le système de distribution de la CALL est sectorisé. Il comprend plusieurs zones de distribution (ZD) alimentées à partir des différents ouvrages du service de production (forages, usines, réservoirs, stations de pompes et canalisations).

Les installations de production de la CALL alimentent 10 zones de distribution :

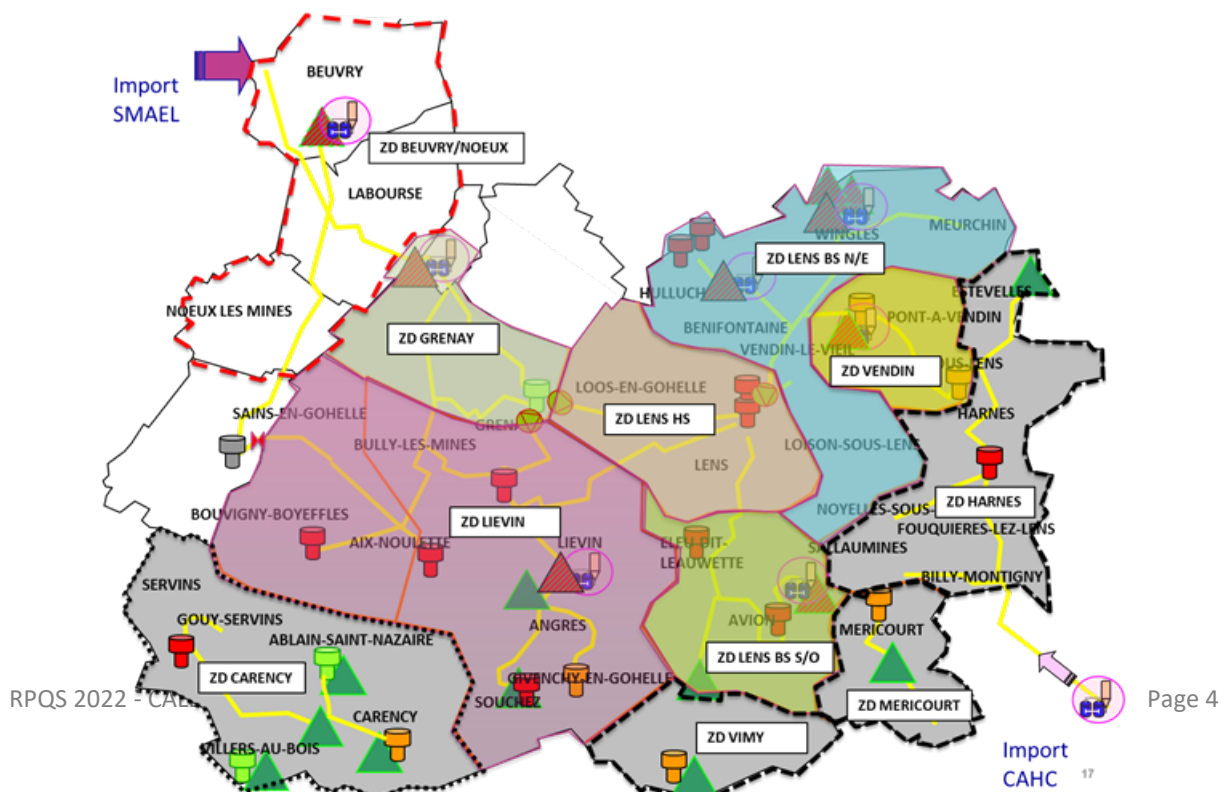
- ZD GRENAVY
- ZD LIEVIN
- ZD LENS BS N/E (Bas Service Nord Est)
- ZD LENS HS (Haut Service)
- ZD LENS BS S/O (Bas Service Sud-Ouest)
- ZD VENDIN
- ZD HARNES
- ZD VIMY
- ZD CARENCY
- ZD MERICOURT

Ces ZD peuvent être divisées en 2 groupes :

- Les ZD « interconnectées » (possibilité d'échanger d'importants volumes d'eau) : ZD GRENAVY ; LIEVIN ; LENS BS N/E ; LENS HS ; LENS BS S/O ; VENDIN
- Les ZD « isolées » : ZD HARNES ; VIMY ; CARENCY ; MERICOURT

La finalité est de pouvoir disposer d'interconnexion entre l'ensemble des zones de distribution.

La carte présentant les zones de distribution figure ci-après :



03

LES CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le service public d'eau potable couvre plusieurs missions pour lesquelles la CALL est en train de se doter en moyens humains afin d'en renforcer l'efficacité.

A aujourd'hui le suivi de l'exploitation, à travers deux contrats de délégation de service public, n'est pas réellement structuré pour un fonctionnement optimal. C'est la raison pour laquelle la CALL a lancé en 2022 un audit de fin de contrat permettant de mettre en exergue les manquements contractuels au contrat.

Plusieurs opérations ont débuté et notamment les travaux de réhabilitation des châteaux d'eau de Liévin et Lens.

En parallèle, la direction gère les accès aux châteaux d'eau par les opérateurs radiotéléphoniques et la gestion des chèques eau.

Distribution

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le contrat de délégation de service public de distribution d'eau concernant 29 communes de l'agglomération est entré en vigueur. Il s'achèvera le 31 décembre 2024. Dans un souci de simplification et d'égalité des usagers devant le service public, et sans que cette modification n'entraîne de bouleversement de l'économie du contrat, la collectivité a souhaité uniformiser les tarifs pour les usagers de nos 36 communes.

A travers ce contrat, des dispositifs d'accompagnement des usagers en difficulté ont été mis en place. A ce titre, la CALL a géré et distribué, via les CCAS, 105 950 € de chèques eau cette année.

Production

Le contrat de délégation est entré en vigueur le 1^{er} avril 2016 pour une durée de 9 ans.

Les engagements en matière d'échange d'eau vis-à-vis des collectivités voisines et des tiers sont les suivants :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
achat	CA d'Hénin Carvin	Achat d'eau à la CAHC
achat	SMAEL	Achat d'eau au SMAEL
vente	Communaute Agglomération de Lens-Liévin	Vente d'eau à la CALL Distribution
vente	Communes extérieures	CUA (communes de Thélus, Farbus, Neuville-St-Vaast), Vermelles, Noyelles-les-Vermelles, Annequin, Haisnes les la Bassée, Beuvry, Cambligeul, Noeux-les-mines

L'année 2022 a permis de terminer la rénovation du réservoir de Liévin et de démarrer le chantier de rénovation du réservoir de Lens.

La création d'un réseau en DN 200 mm route de Lille, avec alimentation de la cité Leclercq par le réservoir de Harnes, a permis la mise hors service définitive en juillet 2022 du réservoir de Annay-sous-Lens.

04

BILAN TECHNIQUE

A - Bilan Production

Le volume produit par les ouvrages communautaires est en légère baisse d'environ 1% (soit moins de 100 000 m3). Le volume vendu et consommé est en très légère baisse par rapport à 2022.

2022	Volume produit 2021 (m3)	Volume produit 2022 (m3)	Importation 2022 (m3)	Exportation 2022 (m3)	
Ablain-Saint-Nazaire	10 752	10 471			
Avion Bout des Fourques	695 419	682 098			
Avion La Raquette	550 167	537 659			
Beuvry	49 076	47 105		47 105	vers Nœux et Labourse
Bouvigny-Boyeffles	0			0	Arrêt et déconnection (procédure adm en cours)
Carency Bois des Baudets	40 684	67 094		20 889	vers Cambligeul
Carency Village	11 750	11 654			
Estevelles	737 604	608 718			
Hulluch	73 471	111 329		79 950	vers Haisnes
Lens Fosse 14	0				Arrêt en mai 2011 et déconnection hydraulique
Liévin Rollencourt	0				
Liévin Équipages	2 223 626	2 278 242			
Méricourt	450 663	431 265			
Noyelles-lès-Vermelles	206 036	572 058			
Quiéry-la-Motte (CAHC)			1 654 407		depuis la CAHC
Smael			3 333 205	287 942	vers Noyelles et Vermelles
Souchez	34 437	35 029			
Vendin-le-Vieil	433 900	392 959			
Villers-au-Bois	12 063	11 264			
Vimy	380 888	369 786		149 606	vers Thélus et Farbus
Wingles	2 518 524	2 190 750			
Total	8 429 060	8 357 481	4 987 612	585 492	
Total mis en distribution CALL (m3)			12 759 601		

Les travaux engagés dans le cadre du schéma directeur et qui consistent en la construction de nouveaux réservoirs (à Lens et Bully-les-Mines), la réalisation d'interconnexion entre les zones de distribution ou la construction de nouveaux forages (champ captant de Wingles) permettent :

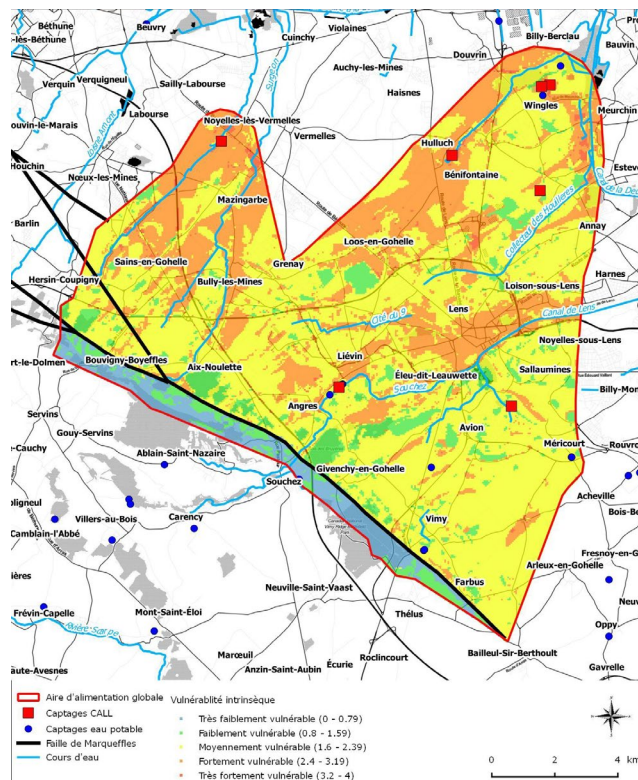
- D'augmenter, lorsque les conditions sont favorables, le volume d'eau acheté au SMAEL ainsi que les volumes produits par le champ captant de Wingles,
- De diminuer l'impact de la distribution des forages sensibles à la pollution en nitrates.

Ainsi en 2022, les volumes produits et achetés au Smael sont en légère baisse, et sont compensés par une augmentation des volumes produits par les captages de Noyelles Les Vermelles, de Liévin « Rollencourt équipages » et de Hulluch ainsi que par une légère hausse de l'achat d'eau à la CAHC.

Reconquête de la qualité des captages prioritaires

Fin 2021, la révision du 11^{ème} programme de l'AEAP, introduit la notion de CARE ou Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau. Les CARE insistent davantage sur les objectifs de résultats des baisses de pression.

Le captage principal, celui de Wingles, situé au nord est du territoire, fait partie des 5 captages du Pas-de-Calais et est devenu captage ultra prioritaire ou CUP par les services de l'Etat en 2022 par son importance.



AAC DE LENS LIEVIN, SOURCE : CALL

Le CARE de Lens-Liévin, a pour ambition de formaliser l'engagement des acteurs autour de la problématique de la ressource en eau et de fixer des objectifs de baisse de pressions polluantes. La CALL, pour assurer la continuité des financements de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP), doit

proposer et valider un CARE sur l'aire d'alimentation des captages (AAC) de Lens-Liévin, pour une durée de 6 ans.

L'année 2022, a eu pour objectif principal de « transformer » le plan d'actions de l'ORQUE de Lens-Liévin en CARE, de valider ce plan par l'AEAP et les services de l'Etat.

Sur le volet nitrates, le travail sur l'objectif de résultats via des paiements pour services environnementaux (PSE), est un outil efficace pour donner du sens aux actions de protection de la ressource en eau pour les agriculteurs.

La CALL, accompagnée du cabinet *Sara Hernandez Consulting* et du bureau d'études *Geonord*, travaille sur la construction d'objectifs de qualité d'eau et la formalisation d'outils (animation, financiers...) nécessaires pour accompagner les agriculteurs dans une amélioration continue de leurs pratiques au regard des enjeux de qualité d'eau.

B) Animation et sensibilisation

La CALL s'appuie sur Bio HDF pour l'animation à l'agriculture biologique sur les captages :

- ⇒ Sensibilisation des agriculteurs (organisation de journée de découverte de la bio, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture),



Pour récompenser cet engagement, la CALL et Bio Hauts de France sont lauréats pour leur action en faveur de l'agriculture biologique sur les périmètres de protection rapprochés des captages de Wingles. Le trophée de cette première session « Engagement Agissons pour L'eau ! » a été remis le 14 décembre 2022 au siège de l'Agence, à Douai.

En 2022, la CALL a créé un Hors-Série sur L'eau. Cette édition spéciale traite des origines de l'eau, de ses cycles, des usages et des risques, mais aussi des solutions déployées sur le territoire. Elle a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la collectivité.

Le site internet de la Communauté, son journal bimensuel et les réseaux sociaux sont également des vecteurs d'information des gestes simples d'économie de l'eau :



ALERTE SÉCHERESSE : POURQUOI L'AGGLOMÉRATION EST-ELLE CONCERNÉE « ALORS QU'IL PLEUT » ?

La France connaît la pire période de sécheresse depuis 500 ans. Le déficit de pluviométrie cet hiver a laissé les nappes phréatiques quasiment vides et a accentué cet état de fait. Ce sont plus [...]

[LIRE LA SUITE](#)



L'EAU, LA RESSOURCE ESSENTIELLE À PRÉSERVER !

Pour préserver ce bien si précieux qu'est l'eau, chacun peut contribuer à son échelle. La Communauté d'agglomération de Lens Liévin met en place toutes les actions nécessaires pour préserver la [...]

[LIRE LA SUITE](#)



ÉCONOMISONS L'EAU, ADOPTONS LES BONS GESTES

Le département du Pas-de-Calais a été placé en vigilance sécheresse par la préfecture. Plus que jamais, adoptons les bons gestes pour préserver cette ressource essentielle : l'EAU. Le [...]

[LIRE LA SUITE](#)

A travers la démarche engagée, la CALL souhaite poursuivre les actions de sensibilisation par notamment :

- La signature des conventions avec les agriculteurs les engageant dans le CARE avec des objectifs ambitieux et un suivi renforcé de nos captages prioritaires
- La mise en service de dispositifs de réutilisation d'eaux usées pour limiter la pression sur la ressource en eau
- La réalisation de près de 6500 contrôles de branchements d'assainissement dans les périmètres de protection des captages
- La distribution de cuves de récupération d'eau de pluie pour les particuliers
- L'organisation d'une journée de sensibilisation des enfants le 21 mars 2023
- Une réflexion auprès des industriels pour la mise en place de REUT

B - Bilan distribution

En 2022, 9 796 680 m³ ont été consommés (volume consommé autorisé). Le rendement du réseau de distribution est de 83.3 %. Celui du réseau de transport est de 98,1%.

Le patrimoine de la CALL comprend au total 1 417 kilomètres de réseau (2 128 km avec les branchements).

Il reste encore 3168 branchements en plomb sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération contre 3 589 en 2021.

La qualité physico-chimique et microbiologique de l'eau produite et distribuée aux usagers de la CALL est de très bonne qualité avec un taux de conformité de quasiment 100%.

Indicateurs de performances (eau potable distribuée)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Microbiologie (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses)	100%	100%	100%	100% 466/466	100% 458/458	100% 456/456	100% 463/463
Paramètres physico-chimiques (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses)	95% (342/360)	96.8% (392/405)	99.48% (380/382)	100% 388/388	99.2% 384/387	99.26% 400/403	99.02% 406/410

Les autres indicateurs sont en annexe.

Perchlorates

A la suite de la détection d'ions perchlorates dans l'eau destinée à la consommation humaine et des avis formulés au Ministère chargé de la santé par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), depuis le 25 octobre 2012, par principe de précaution, un arrêté de restriction d'usage de l'eau destinée à la consommation humaine pour les communes désignées dans un arrêté complémentaire a été établi par les Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais. Ces restrictions concernent les femmes enceintes et les nourrissons pour lesquels sont fixés respectivement des seuils de consommations de 15 µg/l et de 4 µg/l.

A fortes doses, cette substance non cancérigène pourrait avoir une incidence sur la production d'hormones thyroïdiennes. Pour autant, aucune limite de qualité n'est fixée à l'heure actuelle pour ce paramètre. Les seuils établis par l'ANSES restent des seuils de gestion et de recommandation. Les investigations se poursuivent depuis et, en 2017, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a proposé une valeur guide de 70 µg/l pour les perchlorates dans les eaux destinées à la consommation humaine. Cette proposition n'a pas été reprise par la Direction Générale de la Santé (DGS). Les seuils de 4 et 15 µg/l restent donc en vigueur ainsi que les arrêtés de 2012 et 2014 pour les préfectures du Nord et du Pas de Calais.

Dès 2012 un plan d'action sur la recherche des sources émettrices a été mené par le délégataire sur le territoire de la C.A.L.L. En 2022 les investigations se sont poursuivies sur des solutions de traitement opérationnelles. Pour mémoire, les eaux produites et distribuées sur le territoire contiennent des concentrations en perchlorates supérieures aux seuils de recommandation :

Commune	Point de prélèvement	Date	Teneur en µg/L
ABLAIN SAINT NAZAIRE	P.M DDASS	25/03/2022	10,37
ABLAIN SAINT NAZAIRE	P.M DDASS	09/09/2022	9,39
ABLAIN SAINT NAZAIRE	P.M DDASS	28/10/2022	7,65
ANNAY	RM ARS	20/05/2022	23,52
AVION	Réservoir DDASS	16/03/2022	23,86
BILLY MONTIGNY	P.M. DDASS	18/03/2022	27,22
CARENCY	P.M. DDASS	28/09/2022	8,62
ESTEVELLES	P.M. DDASS	10/05/2022	6,7
GOUY SERVINS	P.M. DDASS	03/03/2022	4,71
HARNES	Réservoir DDASS	09/03/2022	23,59
LENS	RM ARS	01/03/2022	4,57
LIEVIN	P.M. DDASS	18/02/2022	1,6
LIEVIN	P.M. DDASS	05/05/2022	4,86
MAZINGARBE	P.M. DDASS	02/08/2022	1,6
MERICOURT	Réservoir DDASS	15/09/2022	36,86
SOUCHEZ	P.M. DDASS	29/07/2022	8,75
VILLERS AU BOIS	P.M. DDASS	12/05/2022	2,28
VIMY	réservoir/colonne descendante	16/03/2022	0,25
VIMY	réservoir/colonne descendante	06/05/2022	7,79

Pesticides et métabolites de pesticides

L'instruction DGS/EA4/2020/177 en date du 18 décembre 2020 est venue préciser les modalités de gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et de métabolites de pesticides (molécules issues de la dégradation des pesticides) dans les Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH).

Depuis la publication de cette instruction, les Agences Régionales de Santé (ARS) renforcent progressivement le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine en y intégrant des nouveaux métabolites de pesticides. Ce renforcement a conduit à la détection de nouveaux métabolites de pesticides dans les ressources en eau et/ou dans les eaux produites et distribuées et, ce, parfois au-delà des normes réglementaires. Il s'agit d'une situation nouvelle, susceptible de perdurer au cours des mois et années à venir en raison de la persistance des métabolites de pesticides dans les ressources en eau.

Les ressources en eau de la région Hauts de France sont particulièrement impactées par les métabolites de la chloridazone, molécule mère associée à la culture de la betterave. Ce pesticide a été interdit d'usage au 31 décembre 2020. Six zones de distribution ne respectent pas les seuils sur le territoire de la CALL. Il s'agit des zones de distribution de Vendin-le-Vieil/Harnes/Lens BS/ Méricourt/Vimy à l'est du territoire et celle de Carency au sud-ouest (cf. la carte des zones de distribution page 4).

L'évolution des teneurs dans les ressources reste à évaluer. Un suivi renforcé de la qualité de l'eau est mis en œuvre. En 2022, le suivi de ces nouvelles molécules par l'ARS a mis en évidence un ou plusieurs dépassements de la limite de qualité de 0,1µg/l pour les installations suivantes :

ER nom	date	paramètre	unité	résultat
AVION	16/03/2022	Chloridazone Desphényl	µg/L	0,11
AVION	17/03/2022	Chloridazone Desphényl	µg/L	0,12
DROCOURT	18/03/2022	Chloridazone Desphényl	µg/L	0,24
DROCOURT	04/11/2022	Chloridazone Desphényl	µg/L	0,3

La conduite à tenir vis-à-vis de ces dépassements de la limite de qualité de 0,1 µg/l est dictée par l'instruction DGS du 18 décembre 2020 et par les ARS. A ce jour, au regard d'un premier seuil de gestion provisoirement fixé par l'ARS des Hauts-de-France, aucune restriction n'a été imposée face aux non-conformités décelées et le suivi analytique se poursuit afin d'évaluer l'évolution de la situation.

Depuis 2021, dans le cadre du contrat de production, le délégataire réalise des investigations sur des solutions de traitement opérationnelles.

05

ETUDES ET TRAVAUX

La direction eau et réseaux pilote en direct les investissements importants à réaliser sur le patrimoine communautaire, en maîtrise d'œuvre interne. Cette organisation permet une meilleure opérationnalité des travaux et une meilleure maîtrise des coûts. Le service met en œuvre chaque année la politique d'investissement communautaire en eau potable sur le territoire de la CALL et assure le suivi des travaux neufs et de maintenance. Le budget 2022 eau et assainissement réalisé s'élève à 11.809.425,75 euros. Il intervient auprès de la population pour résoudre toutes sortes de problématiques liées à l'eau et l'assainissement. Les agents du service sont les référents des communes pour les interventions sur les réseaux et leur renouvellement. En maintenance eau potable, ce sont près de 1500 intervention gérées chaque année par le service. En termes de réparations et de remplacement de poteaux incendie, c'est plus de 80 interventions par an (2021 : 84 interventions, 2022 : 100 interventions). Le service accompagne de manière régulière le service contentieux dans les expertises afin d'apporter les éléments techniques.

Faits marquants de l'année 2022

Des travaux de renouvellement en eau potable ont été réalisés à :

- **Annay sous Lens rue Mattéi-Cité Delsaux-RD 917** : Démarrage en juillet 2021 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en parallèle des travaux d'assainissement : Dépense 2022 : 375.209,57 € HT. L'ensemble des travaux s'élève à **671.218,12 € HT**

- **Liévin Cités Schweitzer-Dunan-Kennedy** : Poursuite et fin en 2022 des travaux de renouvellement du réseau eau potable (535 ml de tuyau en fonte D100, 760 ml de tuyau PEHD avec la reprise des branchements des 130 habitations) **14.471,46 € HT**

- **Avion rue Lequeux et les 3 impasses** : Poursuite et fin des travaux en 2022 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en PEHD diamètre 63 sur 410 ml en parallèle des travaux d'assainissement pour un montant de travaux de **8944,56 € HT**

- **Méricourt Cité des Cheminots** : Poursuite et fin en 2022 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte D200 sur 700 ml, en fonte D150 sur 365 ml et en PEHD sur D63 sur 80 ml avec la reprise des 194 branchements des habitations pour un montant de travaux 2022 de **62.286,49 € HT**



- **Noyelles sous Lens rue du 8 mai 45** : Poursuite et fin en 2022 des travaux Renouvellement du réseau eau potable en fonte D100 sur 300 ml avec la reprise des 44 branchements des habitations : **31.337,57 € HT**
- **Bully les Mines Cité des Alouettes (ERBM)** : Renouvellement du réseau eau potable en fonte ductile D100 sur 560 ml en parallèle des travaux d'assainissement pour un montant de travaux de **185.727,78 € HT**
- **Liévin Cité des Genettes (ERBM)** : Démarrage en 2022 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du diamètre 60 au diamètre 200 : 1905 ml pour un montant de travaux 2022 de 12.682,70 € HT sur un total de **459.928,30 € HT**
- **Avion Boulevard Henri Martel** : Démarrage en 2022 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du diamètre 60 au diamètre 250 : 1175 ml) pour un montant de travaux 2022 de **77.783,57 € HT**
- **Billy-Montigny rues Voltaire-Tournay-Place Mathieu** : Démarrage en 2022 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du diamètre 60 au diamètre 250 : 1175 ml) pour un montant de travaux 2022 de 26.519,70 € HT sur un total de **171.276,00 € HT**.

Les travaux de maintenance en 2022 sur les réseaux d'eau potable sur le marché à bons de commande pour les 36 communes représentent un montant de 554.694,04 € TTC pour 16 chantiers.

Perspectives

Dans le cadre de l'ERBM, des travaux d'assainissement et d'eau potable se poursuivront en 2023 notamment à Liévin cité des Genettes.

Des marchés de maîtrise d'œuvre eau-assainissement ERBM seront également lancés en 2023 en partenariat avec les communes de Sallaumines (Cité 4-11, cité 5-12), Harnes (Cité Bellevue), Sains en Gohelle (Cité 10), Méricourt (Cité du Parc et cité des Croisettes) et Lens (Cité 4)

Dans le cadre du réaménagement de la cité 12/14 à Lens (NPNRU), un marché de maîtrise d'œuvre commun sera également lancé avec la ville de Lens pour monter le dossier de consultation des entreprises travaux.

Des études d'eau potable et d'assainissement seront également menées à Loison-sous-Lens / Vendin le Vieil rue Spas, à Loison sous Lens rue Devouges, à Harnes rue du 11 Novembre et à Billy-Montigny rues des Fusillés, Evrart et Jaurès afin d'accompagner les travaux de voirie de chaque commune. Des études de dévoiement en eau potable seront également menées route de Méricourt à Billy-Montigny pour remettre en domaine public des canalisations d'eau potable suite à la construction d'un lotissement.

Enfin, le schéma directeur de l'eau devra se poursuivre pour sécuriser durablement notre territoire.

06

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs de performances (eau potable)	2021	2022
Estimation du nombre d'habitants desservis [D101.0]	243 731	243 291
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [D102.0]	2.66€/m3	2.76€/m3
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service [D151.0]	24h	24h
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie [P101.1]	100%	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques [P102.1]	99.26%	99%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [P103.2B]	108/120 (distrib.)	108
Rendement du réseau de distribution (selon arrêté du 2 mai 2007) [P104.3]	83.4%	83.3%
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km) [P105.3]	4.29	4.27
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km) [P106.3]	3.82	3.81
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable [P107.2]	0.34%	0.37%
Indice d'avancement de la protection de la ressource [P108.3]	34%	42%
Montant des abandons de créance ou des versements à des fonds de solidarité (u/1000abonnés) [P109.0]	23 461	19 261
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [P151.1]	1.95	2.47
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [P152.1]	100%	100%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité [P153.2]	9,0 ans	7,7 ans
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente [P154.0]	3.74%	3.91%
Taux de réclamations (u/1000abonnés) [P155.1]	0.26	0.38

07

BILAN FINANCIER DU BUDGET EAU POTABLE 2022

La facture 120 M3

Les élus de la CALL ont choisi de ne pas augmenter le prix total de l'eau (eau potable + assainissement) et la contribution aux investissements a été calculée de manière à ce que la facture 120 m3 TTC soit au même tarif que depuis 2014.

A travers la facture, les usagers ne payent pas l'eau, ils financent les services publics d'eau et d'assainissement. En effet, afin de maintenir un niveau de service satisfaisant la facture différencie la part exploitation et la part investissement qui vous a été présentée ci avant. La collectivité investit en effet chaque année pour maintenir les ouvrages dans un état satisfaisant et ainsi assurer la continuité de service.

La facture ci-dessous correspond à un usager du service d'assainissement collectif :

	2022		
	PU (€/m3)	Quantité (m3)	Montant total (€)
Assainissement			299,4
Contribution aux investissements (A)	1,055	120	126,6
Part fixe exploitation Veolia	0,119	120	14,3
Part variable exploitation Veolia	0,884	120	106,0
Redevance Modernisation (A)	0,210	120	25,2
TVA 10% (A)			27,2
eau potable			314,4
Contribution aux investissements (EP)	0,560	115	64,4
Part fixe exploitation Veolia	0,415	120	49,8
Part variable exploitation Veolia	1,108	120	132,91
Redevance Prélèvement (EP)	0,074	120	8,9
Redevance Pollution (EP)	0,350	120	42,0
TVA 5,5% (EP)			16,4
Total			
EAU + ASSAINISSEMENT HT			570,2 €
TOTAL TTC			613,8 €
Dont Agence de l'eau	0,678	120	81,4 €

BILAN FINANCIER DU BUDGET EAU POTABLE

Le budget annexe eau potable retrace les charges et produits du service public industriel et commercial qui porte les investissements sur le réseau de distribution d'eau et les dépenses liées à la connaissance et à la préservation de la ressource en eau. Il est soumis à une nomenclature comptable spécifique, la M49.

Son statut de service public industriel et commercial (SPIC) emporte les conséquences suivantes :

- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service,
- le financement de l'exploitation du service est assuré par le versement de recettes d'exploitation du service de distribution d'eau.

L'exercice 2022 du budget eau potable se clôture sur un niveau d'investissement de 6,3 M€ compte tenu de la fin d'une opération majeure en 2021 (le réservoir interconnexion de Bully-les-Mines). Les dépenses réelles se décomposent comme suit :

Masses réelles en M€	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Évolution 2022/ 2021	
				En M€	En %
Fonctionnement	2,8 M€	2,8 M€	3,0 M€	0,2 M€	8,5%
Investissement	8,2 M€	5,6 M€	3,3 M€	-2,3 M€	-41,5%
Total	11,1 M€	8,3 M€	6,3 M€	-2,1 M€	-24,8%

Les principaux éléments du bilan financier de l'exercice 2022 sont les suivants :

Soldes intermédiaires de gestion principaux	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Recettes de gestion (1)	5,9 M€	5,8 M€	6,3 M€
Dépenses de gestion (2)	2,0 M€	2,0 M€	2,2 M€
Charges financières nettes (3)	0,9 M€	0,8 M€	0,8 M€
EPARGNE BRUTE (4=1-2-3)	3,0 M€	3,0 M€	3,3 M€
Remboursement du capital de la dette (5)	1,3 M€	1,5 M€	1,5 M€
EPARGNE NETTE (4-5)	1,8 M€	1,5 M€	1,8 M€
Encours de dette au 31/12/N	28,3 M€	27,0 M€	25,4 M€
Capacité de désendettement (en années)	9,3	9,0	7,7

Le budget annexe eau potable présente des niveaux d'épargnes stables depuis 2020, qui s'établissent à 3,3 M€ et à 1,8 M€ après remboursement de la dette à fin 2022. Les recettes réelles d'exploitation sont liées aux produits de l'activité du service et proviennent majoritairement de la surtaxe eau potable facturée aux usagers. Ces recettes permettent à la CALL d'assurer le renouvellement des réseaux de distribution et des réservoirs.

L'encours de dette continue de diminuer au 31 décembre 2022, permettant ainsi **d'améliorer la capacité de désendettement et de poursuivre les investissements sur le réseau.**

Il est précisé que la capacité dynamique de désendettement est un indicateur permettant de calculer la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service public de l'eau potable, si la CALL affectait à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé. Au 31 décembre 2022,

l'encours de dette du budget eau potable s'élève à 25,4 M€ et **la capacité de désendettement est de 7,7 ans.**

Le compte administratif 2022 fait ressortir **une situation financière satisfaisante** avec une capacité de désendettement inférieure à la durée des emprunts contractés sur ce budget et à la durée de vie moyenne des biens financés.

RAPPORT ANNUEL 2022

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
21 rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex

www.agglo-lenslievin.fr

    @AggloLensLievin



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin